

Vous n'êtes pas seul

Les associations de patients sont là pour vous accompagner si vous le souhaitez, nous pourrions vous renseigner.

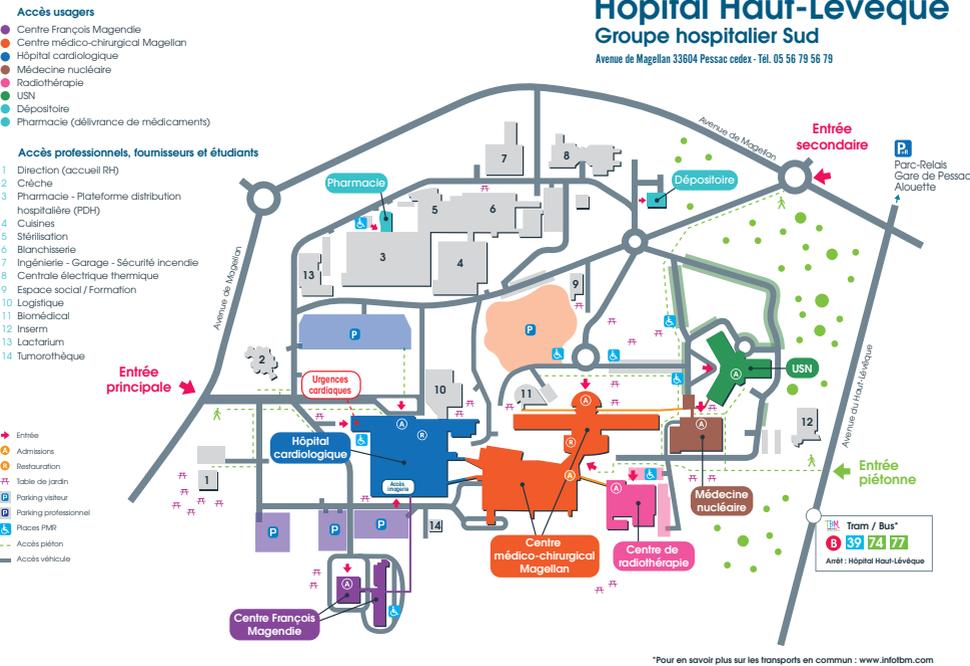
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 17h00

Tél. : 05 25 35 20 94 ou 05 57 65 64 08

mail : medecine-nucleaire.hl@chu-bordeaux.fr

En cas de problème et en dehors des heures d'ouverture, merci de contacter votre oncologue ou votre médecin traitant et à défaut le 15

Plan d'accès : vous devez vous rendre directement à l'accueil de la médecine nucléaire à l'hôpital Haut-Lévêque.



Pensez à donner à votre hôpital

Groupe hospitalier Sud - Hôpital Haut-Lévêque
Avenue de Magellan 33604 Pessac cedex
Tél. 05 57 65 65 18

www.chu-bordeaux.fr



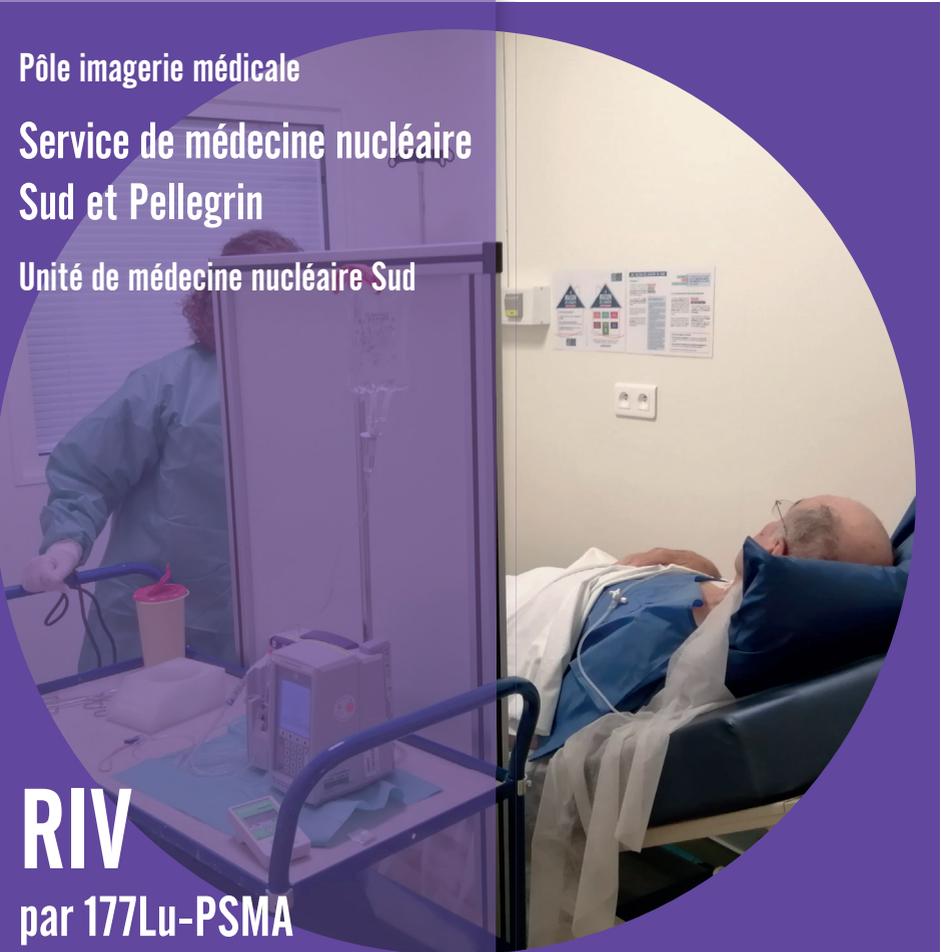
Radiothérapie interne vectorisée (RIV)

Pôle imagerie médicale

Service de médecine nucléaire
Sud et Pellegrin

Unité de médecine nucléaire Sud

RIV
par 177Lu-PSMA



COM0919 © Direction de la communication et de la culture - Image : CHU de Bordeaux - Avril 2025

Groupe hospitalier Sud - Hôpital Haut-Lévêque

www.chu-bordeaux.fr

Vous avez un cancer de la prostate et vous allez être traité par radiothérapie interne vectorisée (RIV)

Lors de votre traitement par radiothérapie interne vectorisée, vous allez recevoir par voie intra veineuse un médicament radiopharmaceutique (MRP) qui cible les cellules cancéreuses. Dans le cancer de prostate, le radiopharmaceutique utilisé est le Lu-PSMA (177Lu-PSMA-617) qui cible une molécule appelée PSMA fortement présente au niveau des cellules cancéreuses.

Quels sont les bénéfices escomptés ?

Le traitement par Lu-PSMA a pour but de :

- diminuer la charge tumorale avec une baisse du taux de PSA,
- retarder la progression de la maladie,
- réduire les symptômes comme les douleurs osseuses liées aux métastases (avec diminution de la prise des anti-douleurs),
- améliorer la qualité de vie (peu d'effets secondaires et des cures relativement espacées) permettant souvent une reprise des activités.

Comment se déroule un traitement par 177Lu-PSMA ?

Votre oncologue demandera tout d'abord un TEP-TDM qui permettra de discuter l'indication de la RIV en réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP). La RCP est une réunion entre professionnels au cours de laquelle se discutent la situation du patient, les traitements possibles, les bénéfices/risques et l'évaluation de la qualité de vie. Une consultation avec un médecin nucléaire sera organisée avant le début du traitement afin de confirmer sa faisabilité, vous expliquer votre parcours de soins, le déroulement du traitement, les modalités de suivi et les mesures de radioprotection.

Le traitement se déroule généralement en 6 cures espacées chacune de 6 semaines.

Il se déroule en hospitalisation de jour dans le service de médecine nucléaire.

Ce traitement est sans douleur. Vous serez installé confortablement dans un espace dédié individuel et accompagné par une équipe experte formée à la RIV.

Des consignes de radioprotection vous seront transmises avant votre retour à domicile.

Quel suivi entre chaque cure ?

Durant votre traitement par RIV, vous serez suivi de façon régulière par votre médecin nucléaire et votre oncologue. La bonne tolérance sera évaluée avec des prises de sang avant et après chaque cure.

Quels effets secondaires pouvez-vous avoir ?

C'est un traitement bien toléré y compris chez les patients âgés. Il est globalement mieux supporté qu'une chimiothérapie. Les effets indésirables peuvent être une fatigue souvent légère, une sécheresse de la bouche, des nausées ou vomissements (moins importants qu'après une chimiothérapie), une baisse possible des globules rouges, des plaquettes et plus rarement des globules blancs.

Notes et questions
